

# Accompagnement des Centres sociaux par la Caf

**Simplification et homogénéisation des  
modalités de calcul des PS AGC & ACF**

**(IT N° 176 du 20 décembre 2017)**

## Simplification et homogénéisation ...

- Un objectif de la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) signée avec l'Etat pour la période 2013 à 2017: **la clarification des modalités de financement de l'AVS**
- Une plus grande lisibilité et une réduction de la charge de travail pour les partenaires et les Caf : **les modalités de calcul simplifiées pour l'AGC et pour l'ACF**

## Pour l'AGC

La Prestation de service « Animation Globale et Coordination » est calculée **jusqu'à la liquidation des droits 2017**, en prenant en compte les 3 éléments suivants :

- La fonction **Pilotage** du projet (P)
- La fonction **Logistique** (L)
- L'**Activité** (A)

## A partir de la liquidation des droits 2018

➤ **La formule de calcul reste inchangée :**

Montant de la prestation de service =

[(Total annuel des dépenses de pilotage +  
**quotepart de logistique**) x 40%] *dans la limite  
d'un plafond fixé annuellement par la Cnaf*

➤ **Les composantes de la formule de calcul sont redéfinies,** afin de mieux qualifier la fonction de pilotage de l'AGC.

Les éléments de calcul à retenir pour les dépenses afférentes à la **fonction Pilotage** sont :

Dépenses de pilotage	Salaires et charges des personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de direction</b> : 2 Etp maxi (idem)</li> <li>• <b>d'accueil</b> : <b>3 Etp maxi</b> (modification)</li> <li>• chargé de la <b>comptabilité</b> et de la <b>gestion</b> : 1/2 Etp (idem)</li> </ul>
	Les <b>autres dépenses</b> liées à la fonction pilotage : les instances de décisions	Dépenses relatives à la fonction pilotage, comptes retenus par la Cnaf : voir « <b>Table des comptes</b> »
Quotepart de logistique	<b>Taux fixe national</b> de la quote part de Logistique	<b>35% des dépenses de Pilotage</b>

**Présentation**  
**De la table des comptes**  
**AGC**

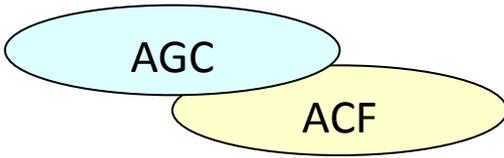
## Pour l'ACF

- A partir de la liquidation des droits 2018, **la formule de calcul reste inchangée :**

$[(\text{Charges salariales du référent familles} + \text{Quotepart de Logistique}) \times 60\%]$  *dans la limite d'un plafond fixé annuellement par la Cnaf*

- la **quotepart de Logistique** est définie au niveau national et correspond à **60% des charges salariales du référent familles**

# **Présentation du formulaire national**



## Organigramme prévisionnel AGC & ACF

Une identification des personnels qui mettent en œuvre le projet social, au titre :

- du Pilotage (Direction, Accueil, Comptabilité / Gestion)
- des tâches administratives et de secrétariat
- de l'animation et de l'accompagnement social

## Déclaration des salaires et charges par poste d'activité

\*Si une même personne occupe plusieurs fonctions, elle doit apparaître dans chacune des fonctions occupées.

**Attention : Ne compléter que les cases blanches**

P I L O T A G E	Nom-prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplôme et date d'obtention	ETP annuel dans la structure	Frais de personnel (cpt 64)	Impôt & Taxe (cpt 63A)	% de temps mensuel consacré à la fonction	Report automatique des Frais de personnel, impôts/taxe au regard du temps mensuel consacré		Fonctionnement du tpr consacré à la fonction (en %)	Personnel mis à disposition (cpt 66-67)	Personnel extérieur détaché et facturé (cpt 62)
									Frais de personnel I (cpt 64)	Impôt & Taxe I (cpt 63A)			
<b>Direction</b>													
	JEAN Philippe	Directeur	E 01/02/2013	CAFERUIS	1,00	60 200,00	4 900,00	100,00	60 200,00	4 900,00	1,56	mettre une croix	
	SERVAN Tesko	Dir-adjoint	E 01/10/2009	DEFA	0,50			100,00	0,00	0,00	50,00		
									0,00	0,00	0,00		
<b>Accueil</b>													
	BRICK Martine	Agent Accueil	E 01/05/2001	BTS Secrét dir	1,00	27 000,00	1 350,00	100,00	27 000,00	1 350,00	3,36		
	SIMON Jeanette	Agent Accueil	E 01/06/2013	Bac	1,00	22 000,00	1 200,00	100,00	22 000,00	1 200,00	100,00		
	YLFI Salima	Agent Accueil	E 01/02/2018	CAP	1,00	17 000,00	1 050,00	80,00	13 600,00	840,00	80,00		
	ERNEST Salomé	Accueil-Secrét	E 01/05/1999	Bac	0,75	19 000,00	1 200,00	25,00	4 750,00	300,00	16,75		
	AZERT Franck	Accueil-secrét	E 01/10/2011	CAP	0,75	17 000,00	1 050,00	50,00	8 500,00	525,00	57,50		
<b>Comptabilité-gestion</b>													
	AZERT Franck	Secrét compta	E 01/10/2011		0,75	17 000,00	1 050,00	50,00	8 500,00	525,00	6,36		
									0,00	0,00	0,00		
<b>Sous-total</b>									<b>144 550,00</b>	<b>9 640,00</b>			
<b>Personnel administratif (responsable administratif, secrétariat...)</b>													
	ERNEST Salomé	Secrétariat	E 01/05/1999		0,75	19 000,00	1 200,00	75,00	14 250,00	900,00	6,25		
	YLFI Salima	Secrétariat	E 01/02/2018		1,00	17 000,00	1 050,00	20,00	3 400,00	210,00	20,00		
	ASTON Dalila	Secrétariat	S 31/01/2018	CAP	1,00	16 000,00	1 150,00		0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
<b>Sous-total</b>									<b>17 650,00</b>	<b>1 110,00</b>			

### Points d'attention :

- Toutes les cellules blanches sont à compléter par le partenaire.
- En cas de « double fonction », l'ensemble des éléments liés à l'emploi doivent être complétés (voir exemple) pour permettre les calculs automatiques de la répartition des Frais de personnels et Impôts/taxes pour les personnels en comptes 64&63
- Cumul des ETP par fonction et Alerte (rouge ou verte) si dépassement ETP = proratization à faire par le partenaire et à inscrire dans l'onglet 4 pour l'AGC

- de l'ACF, avec une identification du poste de référent familles

ACF	Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP annuel dans la structure	Frais de personnel (cpté 64)	Impôts & Taxes (cpté 63A)	Coordina : % temps consacré à la fonction RF	Frais de personnel I (cpté 64)	Impôts & Taxes I (cpté 63A)	Pondération du tps consacré à la fonct' (en %)	Personnel mis à dispo' (cpté 86 - 87)	Personnel extérieur détaché et facturé (cpté 62A7)
	Animation collective familles										0,50	mettre une croix	
	ALPHONSE Anaïs	Réf-famil	E 20/09/2010	DE CESF	0,50	31 000,00	3 600,00	100,00	31 000,00	3 600,00	50,00		
									0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
	<b>Sous-total</b>								<b>31 000,00</b>	<b>3 600,00</b>			

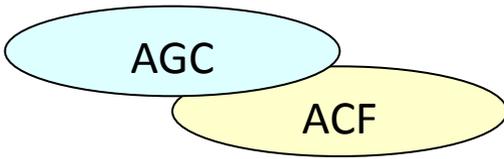
**Points d'attention :**

- Toutes les cellules blanches sont à compléter par le partenaire. Le référent familles doit être identifié clairement.
- Pas de cumul des ETP** pour la fonction ACF (réglementation : 1 RF à 0,5 ETP mini et 1 ETP maxi)

Si situation particulière d'absence et de remplacement (voir « Lisez-moi ») alors reconstitution de l'ETP annuel à effectuer par le partenaire au regard de l'ETP contractualisé => sommes à inscrire dans onglet 5 « données financières AFC »

- Si RF « mis à disposition » = compte 86-87 ou « personnel extérieur » = cpte 62A7\* : sommes à inscrire dans onglet 5 « données financières AFC »

\* Compte 62A7 = seul compte disponible dans SIAS si RF est un personnel détaché et facturé.



# Pour recueillir les données du partenaire : un formulaire national **AGC & ACF**

## 1) Les données financières de la structure

- ✓ Un premier tableau global regroupant l'AGC et l'ACF « charges et produits » pour évaluer le **prix de revient réel de l'action**
  - Abandon de la présentation en 3 colonnes PLA au profit d'une **seule colonne de charges.**
  - Identification des **comptes racines**
  - Les comptes produits inchangés
  
- ✓ Un deuxième tableau « **PRODUITS : détail des comptes racines utiles à la caf** »

# FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC/ACF

Budget Structure

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CHARGES

COMPTE S	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGE
60	Achats	59 821,88
61	Services extérieurs	10 499,32
62	Autres services extérieurs	39 407,79
63	Impôts et taxes	5 423,00
64	Frais de personnel	296 754,69
65	Autres charges de gestion courante	458,27
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	3 884,33
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	11 669,96
69	Impôt sur les bénéfices	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>427 919,24</b>
86	Contributions	52 700,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>480 619,24</b>

## PRODUITS

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUIT
70	Vente de produits finis prestataires	
74	Subventions d'exploitation	
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
<b>SOUS-TOTAL</b>		
87	Contrepartie des contributions	52 700,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>52 700,00</b>

**Attention** : les 2 tableaux « comptes racines Produits » et « sous comptes » sont à compléter par le partenaire (absence de liaison Excel)  
Les sous comptes correspondent au détail demandé dans SIAS et doivent correspondre au compte racine.

### PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

*Attention dans le tableau ci-dessous, le total des sous-comptes doit correspondre au total du compte racine.*

## 2) Données financières retenues par la Caf pour le Pilotage (AGC)

- Identification des charges (comptes racines et sous comptes) réparties en 4 colonnes : **Direction, Accueil, Compta/Gestion, Instances de décisions**

**Attention** : en cas de dépassement du nombre de postes retenus dans le calcul de la PS, il convient **sur le formulaire « organigramme » vu précédemment**, de **proratiser les ETP** pour chacune des fonctions concernées (Direction (2), Accueil(3) et Comptabilité/Gestion(0,5))

**La proratisation s'effectue à partir de la moyenne des salaires cumulés d'une même fonction multipliée par le nombre d'Etp maxi (Cf onglet « Lisez-moi »)**

# Exemple de proratisation

Maxi 3ETP  
pour calcul PS

Accueil								75 850,00	4 215,00	3,36
BRICK Martine	Agent Accueil	E 01/05/2001	BTS Secrétariat	1,00	27 000,00	1 350,00	100,00	27 000,00	1 350,00	100,00
SIMON Jeanette	Agent Accueil	E 01/06/2013	Bac	1,00	22 000,00	1 200,00	100,00	22 000,00	1 200,00	100,00
YLFI Salima	Agent Accueil	E 01/02/2018	CAP	1,00	17 000,00	1 050,00	80,00	13 600,00	840,00	80,00
ERNEST Salomé	Accueil-Secrét	E 01/05/1999	Bac	0,75	19 000,00	1 200,00	25,00	4 750,00	300,00	18,75
AZERT Franck	Accueil-secrét	E 01/10/2011	CAP	0,75	17 000,00	1 050,00	50,00	8 500,00	525,00	37,50

## Exemple :

Cette structure emploie **3,36** Etp en Accueil (*retenu Cnaf : 3 Etp maxi en accueil*)

Les sommes à inscrire par le partenaire dans l'onglet 4 « données financières AGC Pil » dans les comptes 63A & 64 en Accueil seront :

compte 64A - Frais de personnels :  $(75\ 850 / 3,36) \times 3 = 67\ 723$

compte 63A - Impôts et taxes :  $(4\ 215 / 3,36) \times 3 = 3\ 763$

## Données financières retenues par la Cnaf pour la fonction pilotage

PILOTAGE						
COMPTE	CHARGES	Fonction Direction	Fonction Accueil	Comptabilité gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches	300,00	285,69			585,69
618 5	Frais de colloque					0,00
618 6	Formation des bénévoles				2 000,00	2 000,00
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>300,00</b>	<b>285,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 585,69</b>
621	Personnel extérieur (détaché facturé)	9 241,20	1 607,74			10 848,94
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0,00
622 6	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable					0,00
622 7	Frais d'acte et de contentieux					0,00
623	Publicité, information et publications					0,00
625	Déplacement, missions, réceptions					0,00
625 8	Fonctionnement des instances				2 213,29	2 213,29
628 1	Cotisation fédération	2 781,62				2 781,62
628 4	Frais de recrutement du personnel	2 000,00				2 000,00
628 6	Formation des salariés					0,00
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>14 022,82</b>	<b>1 607,74</b>	<b>0,00</b>	<b>2 213,29</b>	<b>17 843,85</b>
633- 63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	4 900,00	3 763,00	528,00		9 191,00
635- 63B	Autres impôts et taxes					0,00
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>4 900,00</b>	<b>3 763,00</b>	<b>528,00</b>		<b>9 191,00</b>
641 1	Salaires bruts	60 200,00	67 723,00	8 500,00		136 423,00
641 2	Congés payés					0,00

### Points d'attention :

- Le partenaire complète les dépenses de Pilotage en les ventilant par fonction en référence à son organigramme. Le total de chaque sous compte **se reporte automatiquement** dans l'onglet « 7-Report SIAS » pour permettre le **calcul de la quotepart de logistique AGC**.
- En cas de proratisation** de certaines fonctions (si dépassement ETP par rapport à réglementation) les sommes à renseigner sont celles issues du calcul de la moyenne à effectuer par le partenaire (voir exple : Colonne Accueil : compte 63A et 641-1 )

### 3) Données financières ACF

- ✓ **Un premier tableau charges et produits utile pour évaluer le prix de revient de l'action :**
  - Budget ACF qui correspond à la mise en œuvre du projet « familles »
  - Identification des comptes racines
  - Les comptes produits inchangés
  
- ✓ **Un deuxième tableau avec le détail des comptes et produits utiles à la Caf :**
  - Identification des sous comptes nécessaires à la liquidation de la PS ACF

COMPTES	CHARGES	ACF
60	Achats	2 422,07
61	Services extérieurs	182,40
62	Autres services extérieurs	6 346,08
63	Impôts et taxes	1 000,00
64	Frais de personnel	40 792,92
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	
69	Impôt sur les bénéfices	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>50 743,47</b>
86	Contributions	0,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>50 743,47</b>

COMPTES	PRODUITS	ACF
70	Vente de produits finis prestataires	
74	Subventions d'exploitation	
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00</b>
87	Contrepartie des contributions	
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>0,00</b>

#### CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF

*Attention pour les tableaux ci dessous, le total des comptes détaillés doit correspondre au total de compte racine.*

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
62A7	Autres services extérieurs référent familles *	
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	
63A47	Impôts et taxes de référent familles	1 000,00
63A57	Impôts et taxes Autres personnes ACF	
63B7	Autres impôts et taxes ACF	
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	
64A7	Frais de personnel de référent familles (64A1+64A2+64A3+64A4+64A5+64A6)	40 792,00
64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	

#### PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
70623 ACF	Prestations reçues de la CAF	
70642	Partie usagers non déductibles PS	
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
<b>70</b>	<b>Vente de produits finis prestataires</b>	
741	Subvention d'ETAT	
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	

#### Points d'attention :

- En référence à l'organigramme, le partenaire complète les comptes racines (charges d'ACF) et les sous comptes nécessaires au calcul de la quote part de logistique et au calcul du droit de la PS ACF :
  - comptes 64&3
  - ou comptes 62A7 si personnel détaché et facturé
  - ou compte 862 si personnel mis à disposition
- Le total de chaque sous compte se reporte automatiquement dans l'onglet « 7-Report SIAS » pour permettre le calcul de la quote part de logistique ACF. 18

# CALENDRIER

2<sup>ème</sup> acompte 2018

versé sous réserve de retour du  
formulaire national au

15/09/2018

# CONVENTION

Les conventions en cours seront  
remplacées au fur et à mesure de leur  
échéance par les nouvelles conventions  
nationales

# Merci pour votre attention

Vous retrouverez, l'ensemble de ces documents sur notre site

***[www.caf37-partenaires.fr](http://www.caf37-partenaires.fr)***